

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	9
INTRODUCTION	11

PREMIÈRE PARTIE

PENSER LA CONSTITUTION DANS LE TEMPS ET L'HISTOIRE

LA PRISE DE CONSCIENCE PAR LES JUGES DE LA COUR SUPRÊME DE LA MUTABILITÉ DE LA LOI FONDAMENTALE

LA CONSÉCRATION DE LA CONCEPTION MODERNISTE DU CHANGEMENT SOCIAL	
La création d'un nouveau discours sur la nature et la dynamique de la Constitution	43
De Holmes au New Deal (1903-1940). La naissance et le développement de la notion de constitution vivante	45
La nouvelle approche du rapport entre la Constitution et le changement social	46
La contribution du juge Holmes au passage de l'approche mécanique des Fondateurs à l'approche darwinienne et pragmatiste	47
Les juges progressistes (Brandeis, Cardozo, Frankfurter) et l'enrichissement de la conception holmésienne de la constitution vivante	73

La consolidation de la notion de constitution vivante pendant le New Deal	95
L'exigence d'adaptabilité constitutionnelle aux conditions et aux besoins changeants de la société . . .	95
La Constitution américaine, un instrument vivant de gouvernement	124
Conclusion	146
De la période d'après guerre à l'ère présente (1942-2011). L'évolution et la version moderne de la notion de constitution vivante	150
La transposition graduelle de la notion de constitution vivante dans le domaine des libertés individuelles	151
La modification du contenu de la notion de constitution vivante par la Cour Roosevelt	152
L'extension de la notion de constitution vivante par la Cour Warren	177
La formation de la version moderne de la constitution vivante	204
L'arrêt <i>Brown v. Board of Education</i> , amorce de la version moderne de la constitution vivante	206
La formation du courant moderne de <i>living constitutionalism</i>	225
Conclusion	248
Conclusion sur le chapitre	250
 LA NOTION DE CONSTITUTION VIVANTE, FONDEMENT DE L'INTERPRÉTATION ÉVOLUTIVE DE LA LOI FONDAMENTALE	253
L'invocation du changement et la rupture de la continuité temporelle	254
L'approfondissement du concept de « <i>changed circumstances</i> »	255
La lecture statique du concept de « <i>changed circumstances</i> »	256
La lecture dynamique du concept de « <i>changed circumstances</i> »	264
Le revirement de la jurisprudence, procédé émancipatoire du passé	277

L'approfondissement des modes du renversement des précédents	278
La formation d'une théorie dynamique de la règle du précédent	288
Conclusion	296
L'usage de l'histoire en vue de la réconciliation des dimensions temporelles	297
Une approche tendant à la prise en compte de la totalité de l'histoire constitutionnelle	298
L'exigence du recours à l'histoire constitutionnelle	299
L'insertion du présent dans une tradition vivante	318
Une critique de la théorie dite « originaliste »	332
L'« originalisme », une tentative de figer le temps	333
L'« originalisme », une tentative d'inverser le cours du temps	358
Conclusion	372
Conclusion sur le chapitre	373
CONCLUSION SUR LA PREMIÈRE PARTIE	375

DEUXIÈME PARTIE

LA NOTION DE CONSTITUTION VIVANTE, MOYEN DE RÉCONCILIATION DE L'ÉVOLUTION DU DROIT CONSTITUTIONNEL POSITIF AVEC LE CARACTÈRE ÉCRIT DE LA CONSTITUTION

LA FORMATION DU CONCEPT DE CONSTITUTION VIVANTE	
Une solution à l'aporie de la permanence du texte constitutionnel américain	381
L'invocation de la notion de constitution vivante comme substitut à la procédure de révision formelle de la Constitution	383
Le changement constitutionnel à l'ombre du texte	384

Le changement constitutionnel informel par voie judiciaire	384
La transformation extra-juridique du sens des dispositions constitutionnelles	408
Le New Deal, cas paradigmatique du changement constitutionnel informel	419
Le New Deal en tant que révolution jurisprudentielle	420
Les leçons du New Deal quant au processus de changement constitutionnel	431
Conclusion	439
La défense par les juges de la Cour suprême de la pertinence durable du texte	440
Par le texte constitutionnel, mais au-delà du texte constitutionnel	441
La distinction entre le texte et l'esprit de la Constitution	442
La fidélité à l'esprit du texte	452
L'ouverture du texte constitutionnel au changement	464
Le dessein des Rédacteurs en vue d'une constitution « appelée à durer pour les âges à venir »	465
La réceptivité des grandes clauses constitutionnelles au changement	475
Conclusion	484
Conclusion sur le chapitre	485
LA RÉALITÉ SOCIALE EN TANT QUE SOURCE DE L'INTERPRÉTATION CONSTITUTIONNELLE	487
L'actualisation du texte constitutionnel	488
Le recours aux données de la réalité sociale lors de l'interprétation constitutionnelle	489
L'approche contextuelle en droit constitutionnel	490
La méthode sociologique en œuvre	503
En quête du sens actuel des mots contenus dans la Constitution	514
L'approche herméneutique du texte constitutionnel	515

L'interprétation téléologique/évolutive des termes constitutionnels	522
Conclusion	533
La mise à jour de la Constitution face au reproche d'activisme judiciaire	533
Le perfectionnisme constitutionnel	534
L'interprétation constitutionnelle peut-elle se passer du texte?	535
Le consensus moral actuel de la communauté peut-il être considéré comme une source autonome du droit constitutionnel?	545
Une critique de la théorie du sens originel des mots et du textualisme stricte	557
Le courant du textualisme stricte	558
La quête du sens originel du texte constitutionnel	570
Conclusion	581
Conclusion sur le chapitre	582
CONCLUSION SUR LA DEUXIÈME PARTIE	585
CONCLUSION GÉNÉRALE	587
GLOSSAIRE	595
BIBLIOGRAPHIE	601
INDEX THÉMATIQUE	623
INDEX DES NOMS	629
INDEX DES ARRÊTS DE LA COUR SUPRÊME	635